



TARIFS

Saison 2023-2024

ACTIVITES	FREQUENCE	TARIF de base	TARIF** 2e enf
Éveil GYM NAT	1 fois 1h / semaine	255 €	234 €
GYM NAT	1 fois 1h30 / semaine	285 €	264 €
Natation	1 fois 1h / semaine	270 €	249 €
Aquagym	1 fois 1h /semaine	270 €	249 €
Plongeon loisir	1 h 30 / semaine	318 €*	297 €*
Plongeon loisir	2 heures / semaine	369 €*	348 €*
Plongeon loisir	2 fois / semaine	453 €*	432 €*

**Tarif 2ème enfant applicable sur les inscriptions additionnelles SEULEMENT.

Pour simplifier l'administration et la gestion des cartes d'accès, l'ancienne caution est maintenant intégrée à la cotisation au vu des nombreuses pertes au cours des saisons précédentes. Afin de ne pas gaspiller les matériaux utilisés pour fabriquer les cartes, il vous sera tout de même demandé de nous les restituer en fin de saison (les cartes sont de toute façon désactivées en fin de saison).

HORAIRES DES COURS PRÉVISIONNELS			
LUNDI	Plongeon	12-13 ans	17h30 à 19h00
	Plongeon	Ados-Adultes (14+)	19h00 à 21h00
MERCREDI	Baby Gym	3-5 ans	9h00 à 10h00 *
	Gym Nat	5-7 ans	10h30 à 12h00
	Natation	6-13 ans	16h00 à 17h00 *
	Plongeon	6-8 ans	14h00 à 15h30
	Plongeon	9-11 ans	15h30 à 17h00
JEUDI	Plongeon	Ados-Adultes (14+)	19h00 à 21h00
	Aquagym	Adultes	20h00 à 21h00 *

* Groupe validé selon le nombre d'inscrits, d'autres créneaux que ceux-ci sont potentiellement disponibles si les groupes initiaux sont déjà pleins, que nous avons assez d'encadrants et qu'il y a assez de demande, merci de nous contacter par courriel. Nous ne pourrions vous confirmer ces créneaux que fin septembre quand nous aurons tous nos inscrits.

! ATTENTION : les créneaux horaires ne seront définitifs que fin septembre.

Mais, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire en rendant le dossier complet (le 1er règlement sera encaissé à la réservation sauf chèques). Si un changement d'horaire devait se faire (vous serez prévenus dans les plus brefs délais) et que cela ne vous convienne pas, votre inscription vous sera remboursée intégralement.

- Vous pouvez régler en 3 fois. Pour une inscription en septembre, les chèques seront encaissés fin septembre, fin octobre et fin novembre. Pour une pré-inscription (juin, juillet) le premier chèque sera encaissé fin août.
- Nous acceptons les chèques vacances, les participations des employeurs.
- Nous fournissons des attestations de paiement.
- Pour les lycéens et autres jeunes éligibles, la photocopie de la Carte pass-région 2023-2024 ainsi que le code d'activation afin de bénéficier de la réduction de 30 € accordée par le Conseil Régional Rhône-Alpes sur le prix de l'adhésion au club.
- Pour les moins de 18 ans, nous acceptons aussi le Pass'Sport pour les familles qui en sont bénéficiaire.
- **Les fériés et fermetures exceptionnelles ne donneront lieu à aucun remboursement ou rattrapage des cours.**
- **L'adhésion est forfaitaire et annuelle. Elle ne peut être remboursée, y compris dans le cas d'un règlement en plusieurs chèques qui n'a pour intérêt que de vous faciliter le paiement de la cotisation. La saison sportive dépend des créneaux accordés par la ville de Lyon, soit de fin septembre à fin mai généralement pour les groupes "loisir".**